



V/B *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 79 > Septembre/Octobre/2018



8-11

GRAND FORMAT

Au cœur du centre socioculturel



5

ACTU

Mobilité
eBorn & Citiz
à Villard-Bonnot



14

V•B et VOUS

Scolaire
La rentrée 2018



17

CULTURE

Espace Aragon
Même pas peur !
Programmation 2018-2019



Périscolaire

Les ravioles de guillette

Du 28 mai au 1^{er} juin, l'Abeille Guillette a mis ses talents culinaires au service des papilles des écoliers villardiens. Ainsi, dans tous les restaurants scolaires de la Commune, cette semaine-là, le traiteur proposait un mets 100% dauphinois : la raviole !



Enchantement à l'Espace Bergès

Le 6 juillet, l'Espace Bergès est devenu le temple de la musique de chambre ! Dans le cadre du Festival Musique en Grésivaudan, François Salque accompagné des 8 artistes violoncellistes : Hermine Horiot, Jérémy Garbarg, Laure-Hélène Michel, Paul Colomb, Marion Frère, Maria-Andrea Mendoza, Pierre Poro et Maëlle Vilbert. Ensemble ils ont enchanté le public en interprétant les œuvres d'Albinoni, Tchaïkovski, Popper, Monteverdi, Villa-Lobos et Paganini.

6 juillet **Concert**

13 juillet Festivités

↑ Oh la belle bleue ! Vous étiez nombreux à répondre présents à la soirée dansante du 13 juillet ! Un grand merci aux DJ de Tornade Animations pour l'ambiance, au Club de Tennis de Villard-Bonnot/Le Versoud pour la buvette/restauration et enfin aux techniciens de Pyragric pour avoir illuminé le ciel villardien !



8 septembre Associations

Le forum en images Samedi 8 septembre s'est tenu le Forum des Associations villardiennes.

3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4
Dépôt légal septembre 2018



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Daniel Chavand
Rédaction : A. Andriollo, C. Monteil

Photos : © A. Andriollo, J.-P. Filippi / C. Monteil / Le Grésivaudan / Couv. Shutterstock / D.R.
Comité de relecture : A. Andriollo, N. Boirin, R. Coquet, F. Dufort, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton
Réalisation : CERVOCOM - Seyssinet-Pariset • Impression : COQUARD - Fontaine
Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





Chères Villardiennes, Chers Villardiens,

Je vous fais part, à l'occasion de cette rentrée, de deux informations. L'une concernant des travaux à intervenir prochainement sur des secteurs de notre voirie, l'autre, concernant une communication à propos de la vie scolaire.

Travaux de voirie : pour une meilleure « qualité de ville »

Ainsi, dans les semaines qui viennent, en octobre et novembre, nous allons procéder, comme nous le faisons par secteur chaque année, à l'enfouissement de nos réseaux secs, entendez par là, de la H.T.A. (haute tension plus de 20 000 volts) ainsi que l'éclairage public mais également France Télécom.

Les secteurs concernés seront d'une part, à partir du transformateur près du collège jusqu'à la rue Pasteur, en passant par la Cité de Vors mais aussi de l'Espace Aragon à la rue Lucette-Olivier.

Cela sera, à l'évidence de nature à engendrer quelques perturbations mais nous prendrons toutes les précautions possibles pour en diminuer les effets.

Ecoles : études personnalisées pour les élèves en difficulté

Passons maintenant à l'information relative à la vie scolaire.

Depuis près d'un an et demi, j'avais demandé à Madame Arrada, Adjointe à la vie scolaire, de contacter les deux directions des écoles élémentaires de Libération et de Jules-Ferry, afin de tâcher de mettre en place après la classe du soir, de 16 h 30 à 17 h 30, des études personnalisées en direction des élèves ayant été repérés par les professeurs comme étant en difficulté. Ceci, vous l'avez compris, afin de permettre à des enfants ne bénéficiant pas tous d'un environnement égal, de ne pas être distancés dès le départ des études.

Cette initiative se faisant bien évidemment sur la base du volontariat du corps enseignant et des familles. La rémunération des maîtresses et maîtres étant prise en compte par la collectivité.

La première tentative en septembre 2017 avait échoué, faute de volontariat des enseignants. Cette année, nous avons le plaisir d'avoir reçu l'adhésion de quelques professeurs des deux écoles Libération et Jules-Ferry. Aussi cette disposition intéressante verra le jour dans quelques semaines, une fois dûment recensé les élèves concernés.

Bonne rentrée et meilleurs sentiments à toutes et tous ! ●

Daniel CHAVAND

Maire de Villard-Bonnot

Travaux / Projets

Mobilité : eBorn et Citiz

Festivités / Sport / Seniors

Environnement : moustiques, poubelle, haies...

Interco : Ecologie / Seniors / Transports

Au cœur du centre Socioculturel

Un nouveau souffle

Sécurité / Urbanisme

Scolaire : rentrée 2018

Focus : Etat civil

L'échos des associations

Médiathèque

Espace Aragon

A vos agendas !



[Travaux]



Automobilistes, prudence ! À partir du 15 octobre, la route départementale 523 sera le théâtre de plusieurs chantiers. GEG entreprend d'enfouir les réseaux secs (lignes haute tension, éclairage public et télécom) sur deux secteurs de notre Commune.

**Octobre / Novembre
Circulation difficile**

Le premier sera localisé à hauteur du collège Belledonne jusqu'à la gendarmerie. Le second débutera au niveau de l'Espace Aragon jusqu'à la rue Lucette-Olivier. La durée des travaux est estimée à 3 mois.

Aussi, il vous faudra faire preuve de patience car la circulation sera impactée ! Comment circuler alors ?

- **Pour le secteur 1 (Collège/Gendarmerie)**, la circulation sur la RD 523 sera possible en direction de Grenoble. Une déviation sera mise en place, rue Victor-Favier pour suivre la direction Chambéry.
- **Pour le secteur 2 (Aragon/Lucette-Olivier)**, la circulation sera régulée par des feux de chantier à détection. A défaut, l'alternat se fera de manière manuelle durant les pics de circulation (avant 9 h et après 16 h).

La voirie sera restituée chaque week-end. ●

[Projets]



Place nette pour le nouveau restaurant scolaire !

Top départ pour les travaux du nouveau restaurant scolaire ! Situé à côté de l'école maternelle République, le chantier s'est ouvert début juillet avec la démolition de l'ancien foyer des anciens, rue Chamechaude. La tâche, confiée à l'entreprise SEMD, a permis de faire place nette, effectuant ainsi une spectaculaire trouée au cœur de la ruelle lancinoise. Le 4 septembre, une réunion de préparation de chantier s'est tenue en mairie. Parmi les personnes présentes se trouvaient notamment les membres du cabinet Bruno Deme Architecture. Les travaux de terrassement ainsi que les fondations commenceront à la mi-octobre. ●

Du retard dans la livraison des logements de la gendarmerie

Tous les chantiers connaissent des contretemps et en ce sens, celui de la nouvelle gendarmerie ne fait pas exception ! En effet, alors que la livraison des logements devait avoir lieu en juillet dernier, le planning a souffert de la liquidation d'une des entreprises à qui la menuiserie avait été confiée. Bien que reportée au début de l'automne, l'emménagement des gendarmes dans leurs appartements flambant neufs permettra le passage à la deuxième grande phase du projet : la démolition des anciens logements et la construction de la nouvelle brigade. ●



Quel avenir pour les anciens locaux de la CPAM ?

Rappelez-vous, c'était en février 2016. Suite à une réorganisation de ses services, à savoir le transfert des activités dites « de production », la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, qui occupait alors des locaux rue Ambroise-Croizat sur Villard-Bonnot, avait dû délocaliser son activité de proximité sur la commune de Frogès au cœur de l'Espace Kanione. Depuis les locaux sont restés inoccupés. Rapidement, la Municipalité a fait part à la CPAM, de son intérêt pour le bâtiment. En juin dernier,

la proposition de la Commune d'acquiescer ce bien au prix de 260 000 € a été acceptée par la Direction de la CPAM de l'Isère. Les projets liés à ce nouveau local, bientôt communal, sont d'ores et déjà variés...

⌋ L'idée générale étant de redistribuer les locaux entre le périmètre scolaire (effectifs en hausse), périscolaire et associatif. Affaire à suivre. ●



eborn & Citiz' à Villard-Bonnot



En matière de mode de déplacement, l'offre ne cesse de s'étoffer ces 5 dernières années sur le territoire du Grésivaudan. La Commune de Villard-Bonnot bénéficie quant à elle d'un important dispositif de transport en commun avec, notamment, les réseaux TouGo et Translère, ou encore les deux gares de Brignoud et de Lancey. La Ville s'emploie également à diversifier autant que cela lui est possible – compte tenu des contraintes liées au territoire communal – les choix mis à disposition des usagers.

En ce sens, notons tout d'abord, l'installation et la mise en service d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'Espace Aragon, en fin d'année dernière. Il s'agit de l'un des nombreux points de charge du réseau public Eborn, déployé sur l'ensemble du département par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère). Adaptées à tous les types de véhicules électriques

et hybrides, les bornes sont accessibles aussi bien aux abonnés (renseignements sur site internet eborn) qu'aux utilisateurs occasionnels. Pour ces derniers, le paiement se fait soit par CB (sans contact), soit par smartphone.

D'autre part, CITIZ fait son entrée dans Villard-Bonnot avec un emplacement et un véhicule, basé également sur le parking de l'Espace Aragon. Qu'est-ce que CITIZ? Tout simplement un service d'autopartage où un véhicule est mis à disposition en libre-service aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Pour cela, il vous faut vous inscrire par internet ou téléphone (coordonnées ci-dessous), à la suite de quoi une carte d'accès vous est délivrée. Réservez le véhicule et... roulez! Côté tarification, la location est basée sur le temps d'utilisation et la distance parcourue, et comprend le carburant, l'assurance, l'emplacement et l'équipement de la voiture. ●



www.eborn.orios-infos.com
alpes-loire-citiz.com - 04 76 24 57 25



LE CHIFFRE



C'est le nombre d'adhérents à l'Opération Tranquillité Vacances de cet été!

L'OTV est un service qui séduit chaque année, davantage de personnes. Rappelons le principe: signalez votre absence à la Police Municipale et/ou à la Gendarmerie; elles veillent sur votre habitation. Côté Police Municipale, le formulaire fait peau neuve! On vous propose désormais – avec votre accord – de vous laisser un avis de passage via un message sur votre téléphone mobile.

[Utile]



Trésorerie de Domène

L'achat de timbres fiscaux, c'est fini!

Si vous aviez, jusqu'alors, l'habitude d'acheter vos timbres fiscaux auprès de la Trésorerie de Domène, sachez que depuis le mois de juillet, cela n'est plus possible.

En effet, il semblerait que le succès du timbre fiscal électronique ait eu raison de son prédécesseur en papier. Du moins, en ce qui concerne la Trésorerie. Si vous êtes un(e) inconditionnel (le) du papier, n'ayez crainte d'autres points de ventes existent! Et deux d'entre eux sont sur votre Commune. ●

- TABAC Ceccato-Bersia Jean-Luc** ■ + @
 35, avenue Aristide-Bergès à Villard-Bonnot
- SNC TABAC Presse de Brignoud** ■ + @
 9, boulevard de la Libération à Villard-Bonnot
- TABAC Batier Alexandre** ■ + @
 1, place Amable-Matussière à Domène
- TABAC Jury Martine** ■
 31, rue Jean-Jaurès à Domène
- papier @ Electronique



[Festivités]



Inscriptions ouvertes !

Jamais deux... sans trois ! Le Printemps des Arts de Villard-Bonnot fait honneur à cet adage et revient en 2019, du 6 au 13 mai ! Pour ses 3 ans, tous les artistes — amateurs et professionnels — sont invités à laisser parler leur créativité autour du thème « Cap sur le pays des songes ».

Vous êtes peintre, photographe ou sculpteur ? appropriiez-vous le thème et lancez-vous ! **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 janvier 2019 !** Téléchargez le dossier d'inscription sur le site de la commune ou retirez-le directement en mairie dès maintenant ! ●

 www.villard-bonnot.fr



Brillez au concours des maisons illuminées cet hiver !

À l'approche des fêtes de fin d'année, Villard-Bonnot s'illumine. Vous êtes nombreux à décorer vos habitations. Cela contribue également à faire de la Ville un lieu festif. C'est pour cette raison que chaque année, la Municipalité récompense les habitants pour leur imagination et la qualité de leurs décorations à l'occasion du Concours des Maisons illuminées. Plusieurs catégories sont proposées : balcons, maisons de lotissement, maisons de village et villas. Le jury réalise sa tournée entre Noël et jour de l'an. Les participants seront conviés à une soirée spéciale où les prix seront décernés en début d'année.

Comment s'inscrire ? Le formulaire et le règlement du concours sont disponibles à l'accueil de votre Mairie et sur internet. Il vous suffit de le compléter et de le déposer en Mairie ou de l'envoyer par courriel. ●

 com@villard-bonnot.fr

[Sport]


Premier tournoi de football féminin



Une belle réussite a la clé

Samedi 9 juin, le stade René-Bœuf se transformait en une arène d'un tout nouveau genre ! Il accueillait pour la première fois un tournoi 100% féminin, organisé par l'Entente Grésivaudan Foot Féminin. Ainsi, dans la catégorie Seniors, se sont affrontées les équipes de l'Association Sportive Grésivaudan (ASG), du Football Club Voiron-Moirans (FCVM) ou encore l'US La Motte-Servolex. De cette poule, les filles de l'EG2F sont sorties victorieuses. Du côté des U18, les Villardiennes ont joué face au Pays d'Allevard Football Club (PAFC) et l'Abbaye US Grenoble. Bien qu'elles se soient inclinées face aux Grenobloises, nos athlètes ont tout donné, jusque dans les dernières minutes des prolongations. Malheureusement, les tirs au but auront eu raison d'elles. Le bilan ? tous les voyants sont au vert ! Du sport, du beau jeu et une ambiance conviviale. La buvette ne désemplissait pas d'un public enjoué, venu en masse supporter leurs joueuses !

➔ **L'info rentrée.** L'EG2F recrute des joueuses pour les équipes Ligue & District, Seniors et U18. L'aventure vous tente ? Contactez le Coach Stéphane ou Jade, Dirigeante et secrétaire. ●

 Stéphane : 06 81 79 81 57
Jade : 06 21 82 12 05

[Seniors]



RECHERCHE BÉNÉVOLES !

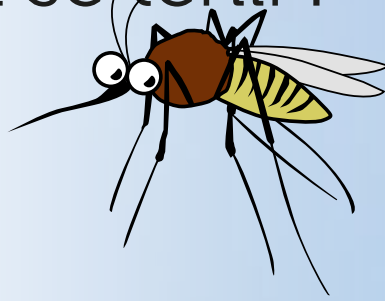
Vous avez du temps libre et vous souhaitez vous consacrer à autrui ? Rejoignez une des équipes conviviales de bénévoles de l'association PHARES — Personnes Hospitalisées Âgées, Réadaptation, Écoute et Soutien — qui œuvre auprès des seniors du CHU de Grenoble. Recevez une formation et un accompagnement adaptés pour aller à la rencontre des personnes âgées hospitalisées. En fonction de vos disponibilités et de vos talents, vous trouverez une activité pour être présent auprès des personnes âgées : faire des visites, accompagner, écouter, animer des ateliers jeux ou des salons de thé, décorer les services...

PHARES recherche également des bénévoles pour participer régulièrement ou ponctuellement au développement de la communication, à l'organisation d'événements, à l'établissement de partenariats... Vous êtes intéressé ? Contactez l'association. ●

 06 30 50 16 42
associationphares@chu-grenoble.fr
www.association-phares.org

Les moustiques n'ont qu'à bien se tenir !

Depuis 2 ans maintenant, Villard-Bonnot subit l'arrivée massive du moustique. Qu'il s'agisse du tigre ou moustique commun, l'insecte est redoutable et tenace !




En début d'année, la Commune a donc pris la décision d'intégrer l'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (E.I.D.). Si le traitement à proprement dit débutera en 2019, l'E.I.D. sensibilise déjà la population.

Une réunion publique d'information s'est tenue le mercredi 11 juillet, en mairie. 70 personnes ont donc fait le déplacement jusque dans la salle du Conseil afin d'écouter et interagir avec Stéphane Campos, technicien de l'E.I.D. C'est face à une assemblée dubitative — car le ras-le-bol est général — que l'intervenant a pris la parole : « Pour agir contre le moustique, il est important de le comprendre ». Un bref mais complet exposé a permis au public d'en savoir plus sur ce nuisible et ses points faibles. Alors, comment lutter contre la bête ? En la privant d'eau. À première vue, cela paraît facile, toutefois seul l'effort de groupe conduira à des résultats probants. Il est donc nécessaire que tout le monde agisse en adoptant des gestes simples au quotidien.

➔ **A noter.** L'E.I.D. se déplace chez vous gratuitement, réalise un état des lieux et met en place des solutions personnalisées. ●

 www.eid-rhonealpes.com

Afin de laisser l'accès libre à tous ceux qui empruntent les trottoirs, il est impératif de ranger vos bacs, une fois le ramassage des ordures effectué. Pour mémoire, les collectes sont réglementées sur la Commune par l'arrêté municipal n° 12-2003. En cas de non-respect de celui-ci, la Police Municipale peut verbaliser les propriétaires des poubelles oubliées, avec une amende de première classe d'un montant de 38 €. Afin de sensibiliser davantage ses administrés, Villard-Bonnot a lancé cet été une campagne d'informations baptisée « Je range ma poubelle ». Ainsi, des affichettes faisant état de la réglementation en vigueur ainsi que des jours de collecte pour les ordures ménagères et le tri sélectif sont disponibles en mairie (Police Municipale). Une version imprimable est également en ligne sur le site de la commune. ●

 www.villard-bonnot.fr
➔ Rubrique [Actualités] [Déchets]



« Je taille ma haie »

Si « Je range ma poubelle »... « Je taille ma haie » ! Lorsque la végétation privée encombre la voie publique, cela pose problème. Aussi, il est bon de savoir que la taille et l'élagage des arbres, arbustes ou haies situés en bordure de terrain obéissent à des règles strictes. Code Civil, article 671, 672, 673, Code de la voirie routière, article R 116-2-58

Rappelons ici, qu'en ce qui concerne l'empiètement sur le domaine public 2 éléments sont à garder en mémoire :

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du trottoir. Au-dessus d'un chemin rural (art. R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.
- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient en raison de la violation des dispositions relatives aux implantations en bordures d'une voie publique.

Cet automne, la Police Municipale effectuera une tournée sur le territoire communal afin d'informer et de rappeler aux habitants des consignes à respecter, si leurs haies ne s'avèrent pas conformes.

[Utile !] Support d'information disponible en mairie (Police Municipale) ou en téléchargement. ●

 www.villard-bonnot.fr ➔ Rubrique [Cadre de vie] [Bien vivre ensemble]

! Au cimetière aussi, je respecte les consignes de tri

Les consignes de tri des déchets s'appliquent sur l'ensemble de la Commune, y compris au cimetière. Ainsi, lorsque vous venez entretenir les sépultures de vos proches, n'oubliez pas de respecter les règles de tri. Les déchets en papier et en plastique sont à déposer dans le bac dédié aux ordures ménagères. Ceux constitués de terre et de végétaux vont dans un conteneur éponyme. Il en va de même pour les déchets en verre et en céramique. **Gardez en mémoire qu'en ne respectant pas cette simple consigne, vous mettez en danger le personnel en charge de la collecte : blessures, coupures...** ●



[Ecologie]

Conseils pour faire un bon feu

Oubliez tout ce qu'on vous a appris sur la technique d'allumage du feu. Pour réduire les émissions de particules fines on allume le feu par le haut.

Explications

- On ouvre toutes les arrivées d'air de l'appareil ;
- On place les bûches puis le petit bois par-dessus ;
- On dépose sur le tout un allume-feu (sans produit pétrolier) puis des petits morceaux de résineux secs ;
- On allume le feu et on ferme la porte.

Bon à savoir

- Un appareil à bois doit fonctionner à plein régime pour avoir un bon rendement ;
- Avoir des braises en fin de nuit est généralement un gage de mauvaise combustion.

La clé c'est le tirage !

La vitre s'encrasse rapidement, la flamme vivote et une épaisse fumée se dégage ? Le tirage est insuffisant. Le bois brûle trop vite, la flamme tend vers le blanc, l'appareil monte trop en température ? Le tirage est trop élevé. Dans les deux cas vérifiez la notice de votre appareil, reportez-vous aux préconisations de votre installateur ou contactez l'Espace Info Energie. ●

 04 76 14 00 10



Lors de vos manifestations, pensez au pack éco-événement !

Le département de l'Isère met à la disposition des associations et des collectivités du matériel écoresponsable pour leurs manifestations sportives ou culturelles.

Des gobelets réutilisables sont notamment prêtés gracieusement aux organisateurs. Pour faciliter la démarche, Le Grésivaudan devient un point relais afin de retirer plus facilement et rapidement ces gobelets d'une contenance de 15 à 50 cl ainsi que des carafes de 1 litre.

Utile ! Depuis le 1^{er} juin, il est possible de récupérer ce matériel à la Direction de la Gestion des Déchets, située à Montbonnot. Les demandes doivent être faites au moins un mois avant l'événement, via un formulaire en ligne. ●

 www.le-gresivaudan.fr

[Transports]

TouGo adapte ses lignes dans le secteur du moyen Grésivaudan



Nouvelle rentrée pour le réseau de transport en commun du Grésivaudan ! Avec elle, son lot de changements et de nouveautés ! L'offre TouGo évolue donc de façon à proposer des lignes en adéquation avec les usages et les usagers.

Ainsi, dans le but de **renforcer les lignes scolaires**, la desserte des établissements est doublée en début de matinée et en fin d'après-midi. Cela permet, notamment sur les secteurs du Moyen Grésivaudan (Villard-Bonnot, Crolles, Bernin, Le Versoud, Saint-Nazaire-les-Eymes, Montbonnot et Saint-Ismier) et de Pontcharra, de compenser la suppression des citadines A, B et C, sous-utilisées et principalement fréquentées par les scolaires.

Côté salariés, TouGo propose désormais une navette au départ de la gare de Brignoud rejoignant la zone d'activités Crolles/Bernin. Correspondance garantie avec le TER en direction ou en provenance de Grenoble matin et soir, du lundi au vendredi. A noter également qu'un **nouvel arrêt a été créé sur Villard-Bonnot**, sur l'avenue Robert-Huant : « Brignoud gare ». ●

[Seniors]



Bientôt un accueil de jour

EHPAD

L'établissement Belle Vallée à Froges ouvrira 8 places d'accueil de jour d'ici l'automne 2020.

Cette nouveauté s'adressera aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés ainsi qu'aux personnes âgées vivant à domicile mais en perte d'autonomie. Le but est de soulager les familles, d'aider les aidants et de rompre l'isolement de nos aînés. Ils seront reçus, à la journée ou à la demi-journée, une à plusieurs fois par semaine selon les disponibilités, dans des locaux dédiés et bénéficieront d'un projet individualisé de prise en charge, avec des activités de groupe et/ou individuelles : physiques, manuelles, artistiques, culturelles... Le Grésivaudan complète ainsi son offre de services à destination des seniors. ●



**GRAND
FORMAT**



Au du Centre Socioculturel

Le Centre Socioculturel (CSC) de Brignoud est une structure intercommunale, gérée par les deux communes de Villard-Bonnot et de Froges. Véritable lieu d'accueil, d'échange et d'apprentissage, le Centre est porteur d'un projet social et défend les valeurs importantes que sont le respect de la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. Ils s'expriment notamment par le biais des nombreuses activités, ateliers, événements ou au travers d'espaces comme les médiathèques, la ludothèque, le multi-accueil ou le L.A.E.P (Lieu d'Accueil Enfants Parents) Le Tipi [...]. Au cœur de ces actions, étudiées et mis en place pour les habitants, se trouvent une organisation, du personnel et des bénévoles. Chaque jour, ils œuvrent pour vous.



Centre Socioculturel de Brignoud
12, rue Lamartine - 38190 Froges
04 76 71 59 60
accueil@csc-brignoud.fr



www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com



Michèle Couvert
1^{ère} Adjointe
Vice-présidente du SICSOC

Quelques mots de...

Saliha Arrada
4^{ème} Adjointe
Conseillère syndicale du SICSOC

« Depuis juin 2016, notre Centre Socio-culturel fait peau neuve. Certains changements sont visibles par tous (rénovation des bâtiments, recrutement de nouveaux professionnels) et d'autres qui le sont moins car touchant l'organisation interne de la structure. En effet, la conjonction d'événements de différents ordres (changement de direction, travaux, reprise des activités et du personnel de l'ACSOC par le SICSOC, ouverture du multi-accueil, remarques des représentants du personnel etc.) a bousculé et questionné l'organisation en place.

Pour ces raisons, en fin d'année 2017, la gouvernance du SICSOC a demandé au CDG 38 (Centre de Gestion 38) de mener un diagnostic sur les risques psycho-sociaux et la qualité de vie au travail. À l'issue de cette intervention, des réajustements organisationnels se sont avérés nécessaires et visaient un triple objectif :

- assurer une réelle transversalité des différentes unités de travail;
- permettre à la direction générale de se consacrer au projet social en cours et à venir;
- améliorer la qualité de vie au travail.

La mise en œuvre du nouvel organigramme s'est traduite par le recrutement de nouveaux responsables. Aujourd'hui, cette toute jeune organisation montre son efficacité en interne mais aussi à travers une offre d'activité au public plus étoffée, des événements de plus grande envergure (exemple : la fête du centre), de nouvelles offres de service.

Les changements impulsés ne font et feront sens qu'avec votre participation et votre implication. Les professionnels et les élus sont à votre écoute pour mettre en adéquation vos besoins et les prestations délivrées par notre centre socioculturel. » ●



GRAND
FORMAT



Nouveau souffle pour le Centre Socioculturel de Brignoud

2017-2018 : petit à petit le Centre fait peau neuve !

Depuis trois ans, le Centre Socioculturel se métamorphose sous nos yeux, chaque jour un peu plus. Au cœur de tout cela, une volonté politique certes, mais également l'arrivée en juillet 2016 d'une nouvelle directrice : Karine Reboul-Nivelle. Cette professionnelle, animée par un réel désir d'entreprendre et de dynamiser la structure intercommunale, s'implique et impulse d'ambitieux projets, avec une équipe solide. Le temps passe et déjà les résultats sont là. Ainsi, après plusieurs mois de travaux et de patience, le CSC de Brignoud bénéficie de locaux aux normes, propres, pensés pour accueillir dans de bonnes conditions le public, les bénévoles et les agents qui y travaillent. Entre-temps l'ancienne halte-garderie « Les Petits petons » s'est transformée en multi-accueil. Le bâtiment est entièrement rénové et revu. Il a permis à sa réouverture en 2017, d'augmenter sa capacité d'accueil. Le L.A.E.P. « Le Tipi » ouvre ses portes la même année. Le dernier chantier en cours (2018) se concentre sur la rénovation du Dojo intercommunal ainsi que la création de 2 nouveaux espaces dédiés à la médiathèque : l'un à Froges, l'autre directement dans le Centre avec pas moins de 300 m² pour ce dernier.

Autant de chantiers, parfois longs et complexes, qui sont et seront un réel atout pour le CSC de Brignoud... et davantage pour tous les habitants. Chacun trouvera désormais sa place !

Nouvelle organisation : efficacité & compétences

Pour rappel, le Centre Socioculturel est une structure intercommunale. À ce titre, le Syndicat intercommunal pour la gestion et l'animation du Centre socio-culturel de Brignoud est composé d'un Président **Claude Malia** (Maire de Froges), d'une Vice-Présidente **Michèle Couvert**, (1^{ère} Adjointe au Maire de Villard-Bonnot), et des conseillers syndicaux (également élus dans leurs communes) que sont **Saliha Arrada**, **Patricia Baga** et **Nelly Carrat** pour Villard-Bonnot, et **Eric Gérard**, **Nicolas Mometti** et **Philippe Revol** pour Froges.

C'est une transformation profonde du Centre Socioculturel qui s'est opérée ces derniers mois. Car effectivement, même si de beaux locaux sont appréciés de tous, l'objectif de la Direction est de permettre une montée en puissance de la structure. Ainsi, l'organigramme entier a été revu. A la Direction générale, **Karine Reboul-Nivelle** dont la mission principale consiste à mener à bien le projet social du Centre. Dorénavant — et c'est là que prend toute son ampleur la nouvelle organisation du CSC — de nouveaux pôles ont été créés. Ainsi, le pôle « petite enfance » est sous la direction de **Claire Ortiz**, le pôle « Enfance, jeunesse, famille » est coordonné par **Jean-Régis Luu**, et le pôle « Culture » est sous la responsabilité de **Christiane Collado**. Ensemble, ils forment le « CODIR ». Ce Comité Directeur fait le lien entre agents et Direction. Au sein du CODIR, on trouve deux nouveaux visages : **Ghislain Di Gennaro**, responsable des Services Techniques, et **Ghislaine Frier**, responsable Ressources Humaines. ●



Jean-Régis Luu
Coordinateur
Service Enfance Jeunesse Famille
du CSC de Brignoud

Jean-Régis a rejoint les rangs du Centre Socioculturel en août 2017. Spécialisé dans le management d'équipe et la formation d'animateurs sportifs et d'éducateur, il se distingue par sa bonne humeur, sa créativité et sa motivation à monter des projets au cœur desquels se trouvent toujours l'humain et le lien social.

Cela fait un an que vous êtes coordinateur jeunesse, en quoi consistent vos missions ?

Je suis en poste comme Coordinateur enfance/jeunesse depuis le 24 août 2017 au sein du Centre socioculturel de Brignoud. Suite au travail d'analyse des risques psychosociaux et la réorganisation des services, le pôle enfance-jeunesse a été étendu à la famille, je suis donc aujourd'hui Coordinateur Enfance-jeunesse-familles. En résumé, mes missions principales sont d'assurer le bon fonctionnement du service enfance-jeunesse-familles avec la bonne tenue du Centre de loisirs 3/11 ans, de la Maison de la jeunesse et de l'offre d'accompagnements aux familles. Depuis l'arrivée d'Isabelle Raucroy, notre nouvelle Référente familles, les ateliers déjà existants comme l'aide aux devoirs, l'atelier d'alphabétisation, l'accès aux droits, l'atelier pour les seniors sont complètement revus et recadrés avec des objectifs précis et une planification. Nous travaillons aussi, en parallèle, sur des propositions d'actions d'accompagnement à la parentalité comme des sorties pour les familles, des conférences-débats, des soirées jeux, etc. Je suis, avec le Responsable des services techniques, l'évolution des travaux et du projet Point info jeunesse (PIJ) pour sa bonne ouverture au 20 novembre. En outre, mon rôle en tant que Coordinateur est de mettre en lien tous les services et actions du Centre pour une meilleure lisibilité de nos projets au service de tous les habitants. Je travaille enfin sur l'organisation d'événements pour l'animation de la vie locale destinés aux habitants des communes.

FOCUS

Ghislaine Fiers
Responsable
Ressources Humaines
du CSC de Brignoud

Le Centre prend donc de l'ampleur et développe un joli panel de compétences internes.

Aussi, devenait-il urgent de pouvoir proposer au personnel un accompagnement professionnel ainsi que des conseils quant à l'évolution de leurs carrières. Cela faisait 2 ans que la Direction, consciente de la problématique, menait de front réflexion et étude de la faisabilité du projet, en lien avec la Caisse d'Allocation Familiale de l'Isère (partenaire de la structure). Aujourd'hui, l'heure est à la concrétisation ! Ainsi, le CSC de Brignoud compte parmi ses effectifs – depuis le mois de juillet – une nouvelle recrue. Il s'agit de Ghislaine Frier, responsable des Ressources Humaines. Jusqu'alors, Ghislaine occupait un poste similaire au sein de la mairie d'Échirolles (36 227 habitants). L'envie de rejoindre une structure plus petite, d'intervenir dans les multiples secteurs liés aux ressources humaines et le goût pour le monde associatif l'ont poussée à candidater. Au Centre, elle veille désormais sur les services RH, Finances, Communication ainsi que le pôle technique et l'accueil. L'une de ses missions prioritaires sera de s'entretenir avec chacun des membres du personnel du CSC, de réaliser un état des lieux et de soumettre à la Direction des propositions afin d'atteindre les objectifs fixés. ●

Qu'est-ce qui vous plaît le plus ?

● La diversité de mes missions, pouvoir être force de proposition, être réalisateur et acteur des différents projets qui me sont confiés. Apporter aux habitants une écoute, trouver une réponse à leurs attentes et à leurs besoins. La proximité avec les publics, la diversité de ces publics.

Quel regard portez-vous sur le travail accompli jusqu'à aujourd'hui ?

● Malgré mon arrivée à un moment particulier de la vie du SICSOC, (travaux, réorganisation, déménagement des services), mon regard sur le travail accompli reste très positif. La nouvelle dynamique insufflée, les nouveaux collègues ont permis à la structure de reprendre sa place au sein de la vie locale. Nous sommes en train de créer un nouveau contrat de confiance avec les habitants ainsi qu'avec les bénévoles qui sont une pièce précieuse et essentielle de notre dispositif par le lien qu'il crée avec le public. Les temps qui viennent me semblent propices à la réalisation de projets pour et avec les habitants malheureusement délaissés depuis trop longtemps.

Quels sont les projets que vous aimeriez conduire dans un avenir proche ?

● Permettre à tous de venir au Centre social pour découvrir, se rencontrer, discuter, rire et passer des moments agréables et conviviaux. ●

De gauche à droite : Ghislain Di Gennaro (responsable service technique), Karine Reboul-Nivelle (Directrice du Centre) et Ghislaine Friers (responsable des RH)



[Saison 2018-2019]



Demandez le programme !

● Tout beau, tout chaud, voilà le programme des activités du Centre Socioculturel de Brignoud pour la saison 2018-2019 ! En effet, pour la deuxième année consécutive, le Centre propose à tous les habitants un petit livret coloré et complet faisant le tour des services accessibles.

● Ainsi, retrouvez les animations familles (Tipi, Préparation des vacances d'été, Être parents, Cycle de conférences...), le multi-accueil, le Relais Assistants Maternels, le Centre de Loisirs, la Maison de la jeunesse, les Cafés parents d'ados, le Soutien scolaire, les « Projets des habitants », « Au fil des mots », « Les Gentianes », la Ludothèque, la Médiathèque et l'ensemble des partenaires du CSC...

● Du côté des activités, des nouveautés font leur apparition, venant ainsi compléter l'offre déjà composée des « Loisirs créatifs », « Musique », « Sports ».

● 😊 Ainsi, avec **Julie**, découvrez le **Kuduro Fit®** (15 ans-adultes, le jeudi de 18 h à 19 h) et le **Zumba®** (16 ans-adultes, le mardi de 18 h à 19 h).

● 😊 Avec **Christine**, essayez la **danse modern'jazz** : le mercredi matin pour les 4-7 ans (différents cours entre 9 h 30 et 12 h), le mercredi après-midi dès 8 ans jusqu'aux adultes (différents cours entre 13 h 30 et 20 h).

● 😊 Avec **Perline**, les **danses plurielles** : adultes, le mercredi de 20 h 30 à 22 h 00

● 😊 Avec **Paul**, la **musique celtique** : adultes, le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30

● 😊 Envie de vous relaxer ? **Nadine** vous propose des cours de **relaxation dynamique** le mercredi de 15 h à 16 h pour les 6-11 ans et de 16 h à 17 h pour les collégiens.

● 😊 **Florence et Nathalie** vous convient à des séances de **Yoga** : adultes, le lundi de 14 h à 15 h 15 et le mardi de 18 h 15 à 20 h et de 20 h 15 à 21 h 30.

[Sécurité]

Face à des événements catastrophiques, mettant en jeu des vies humaines, il est nécessaire que les acteurs publics parviennent à être le plus efficace possible. En ce sens, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) s'avère être une ressource précieuse pour les communes, plus encore : un outil de planification opérationnel.

Plan communal de sauvegarde

POUR QUI ? POUR QUOI ?

Inscrit dans la Loi (n° 2004-811) de modernisation de la Sécurité Civile, du 13 août 2004, le PCS a été établi dans le but d'anticiper les situations dangereuses et de planifier les actions à mettre en œuvre, en cas de catastrophe. L'objectif étant, avant tout, d'assurer la protection et la mise en sécurité de la population. Le plan se compose de 5 actions :

- L'évaluation/diagnostic des risques ;
- L'organisation pour une gestion globale de la crise ;
- La formation du personnel et des acteurs locaux impliqués dans la crise ;
- L'information à la population ;
- Des exercices de simulation de crise.

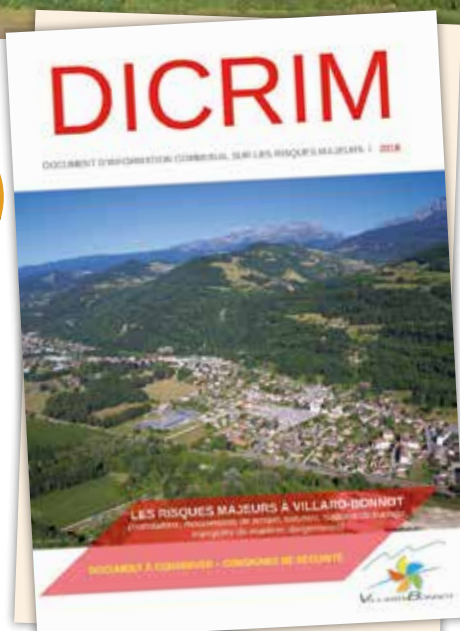
L'EXERCICE : EN CONDITIONS RÉELLES !

L'exercice de simulation de crise fait partie du PCS. Au budget 2018, un montant de 4 348,50 € TTC a été débloqué pour le Plan Communal de Sauvegarde, dont 1 776 € pour l'exercice de crise, prévu cet automne. En amont de cette mise en situation, un travail de mise à jour d'une base de données est effectué par les services communaux. Ces informations sont réparties en 5 cellules : le poste de commandement, la cellule renseignement, la cellule technique, la cellule administrative/communication et enfin la cellule population.

L'exposition de la crise marque le point de départ de l'exercice. Ainsi, le scénario établit la nature du risque : inondation, fuite de gaz... ; la localisation ; l'évolution ; les blessés... Dès lors, les cellules — coordonnées par le poste de commandement — interviennent chacune dans leur domaine de compétence et suivent un protocole précis. L'expérience s'achève une fois la crise maîtrisée. Vient alors l'heure du bilan. Cette étape finale est fondamentale puisque le déroulé du test est examiné afin de cibler les difficultés rencontrées et mettre en évidence les corrections et les améliorations à apporter en vue du jour où la crise sera réelle.

Cette simulation doit permettre de préparer les agents à une crise, de travailler en lien avec les autres acteurs pouvant être impliqués (Gendarmerie, Sapeurs-Pompiers...) mais également de diminuer au maximum les incertitudes et les actions improvisées en cas de crise. ●

© www.images-et-reves.fr



document d'information communale sur les risques majeurs

Il s'agit d'un petit livret à destination du public recensant les mesures de sauvegarde, mises en place sur le territoire. Il contient la connaissance des risques naturels et technologiques, les mesures prises par la Commune, les mesures de sauvegarde à respecter en cas de danger ou d'alerte et enfin le plan d'affichage de ces consignes.

Une édition 2018 du DICRIM verra le jour avant la fin de l'année. Elle sera réalisée par la société Alp'Géorisques, avec la coopération des services municipaux. Montant de l'opération : 2 622 € TTC. ●

Mise à jour des adresses

A partir du 5 décembre, certains verront leur adresse changer !

Le 5 novembre 2018 fera date dans l'histoire des rues de la Commune. En effet, la mise à jour des adresses postales entrera officiellement en vigueur, clôturant ainsi un travail de longue haleine réalisé par le service de l'urbanisme. Afin que le changement se fasse dans de bonnes conditions, notamment auprès de la population, un dispositif d'accompagnement du public a été créé.

Contexte

Depuis un an et demi, les services communaux travaillent sur un projet : parvenir à ce que chaque logement soit en possession d'une adresse complète. Autrement dit, un numéro et un nom de voie unique. Pourquoi se lancer dans une telle aventure ? Il ne s'agit pas d'une volonté de la part de la Municipalité. En effet, ce projet s'inscrit dans le cadre du développement de la fibre optique sur le territoire, impulsé par le Conseil Départemental. L'adressage complet est obligatoire afin que votre habitation soit raccordée.

Au-delà de la fibre, une dénomination (et numérotation) précise permet une meilleure visibilité pour les services de secours, les soins à domicile, le développement des services à la personne, la livraison des entreprises. Le facteur habituel ou son remplaçant trouvera alors sans problème l'adresse.

Réalisation

Ainsi, après un diagnostic posé par La Poste, il est apparu que certaines adresses n'étaient pas clairement identifiables. Il était donc nécessaire de leur attribuer un numéro et un nom de voie. Cela concernait essentiellement les lotissements assez anciens comme les cités des Roses, Italienne, Espagnole ou encore les cités Glières ou bien de Vors. S'appuyant sur le travail réalisé par La Poste, l'urbanisme a alors entrepris de rechercher et contacter certains syndicats de copropriété ou les locataires ou les propriétaires afin de compléter

les informations. Le service remettra l'attestation de numéro, la plaque de numérotation (pose à la charge du particulier ou du syndicat de copropriété) ainsi qu'un guide des démarches administratives à effectuer une fois votre nouvelle adresse active.


Attribuer des noms à des voies qui n'en avaient pas, implique d'une part la création et l'installation de plaques et de panneaux d'identification et d'autre part, d'informer les partenaires publics (cadastre, société de GPS, Service des eaux du Grésivaudan, Gaz Electricité de Grenoble et l'ensemble des services administratifs de la Commune). Tous ses points sont gérés par la Mairie. ●

Locataires : informez votre propriétaire !

A votre disposition

UN LIVRET POUR VOUS GUIDER DANS VOS DÉMARCHES

Afin de vous faciliter l'accès à l'information ainsi que sa compréhension, un livret de 8 pages a été édité. Il s'agit d'un petit guide des démarches administratives à effectuer. D'une part, il identifie ce que la Mairie prend à sa charge. D'autre part, il rappelle les démarches qui incombent aux particuliers. Ce mémo couvre un éventail de possibilités assez large : de l'abonnement magazine à la carte grise du véhicule ! Ce livret sera distribué aux personnes concernées, et sera également disponible en mairie ainsi que sur le site de la commune. ●

 www.villard-bonnot.fr



[Scolaire]

Finies les belles soirées d'été, les glaces, les jeux et les grasses matinées... et oui, c'est la rentrée ! Ils étaient nombreux à reprendre le chemin des écoles, le 3 septembre !

Du côté des effectifs

284 élèves

entre les 3 écoles maternelles

101

Pasteur

99

Victor-Hugo

84

République

489 élèves

entre les 2 écoles élémentaires

275

Jules-Ferry

214

Libération

Ecole Jules-Ferry



Ecole Louis-Pasteur



Ecole Victor-Hugo



[9-11 Ans] le retour du centre de loisirs à l'école Libération

Moins d'un an après le regroupement du centre de loisirs du Centre Socioculturel au sein de l'école Georges-Sand à Froges, la rentrée 2018-2019 marque le retour de l'antenne des « 9-11 ans » sur Villard-Bonnot. En effet, avec le retour à la semaine de 4 jours dans les écoles des deux communes et la décision d'augmenter la capacité d'accueil du centre de loisirs, il s'est avéré opportun de créer un groupe pour les plus grands. Ainsi donc, les élèves de CM1 et de CM2 se retrouvent dorénavant tous les mercredis à l'école élémentaire Libération de Brignoud. ●



Pendant les mercredis et les vacances scolaires
 journée : de 8 h à 18 h
 demi-journée : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
 avec ou sans repas.



Animation jeunesse au 06 48 14 69 75
www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com
 Rubrique [centre-de-loisirs-3-11-ans]

[NOUVEAUTÉ!] →



Transport scolaire : réservez en ligne !

La Commune a, à sa charge, l'organisation du ramassage scolaire des écoliers de maternelle et d'élémentaire. La réservation, l'annulation, le paiement et les moyens sont gérés par l'équipe de la Vie scolaire et périscolaire. Cette année, un changement notoire est à noter. **Dorénavant, l'inscription se fait pour un trimestre et non plus à l'année. De plus, la réservation pour les navettes de 11 h 30 et de 16 h 30 devient obligatoire. Toutes modifications (réservations et annulations) doivent impérativement être réalisées au plus tard la veille avant minuit, depuis le portail famille !**

Le paiement s'effectue en un règlement à réception de la facture, chaque début de trimestre. En cas de départ de la commune ou bien d'inscription en cours d'année, le trimestre complet est dû. Il vous est possible de régler par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public (Trésorerie de Domène), en espèces ou encore par internet, via le Portail Famille.

Tarif/trimestre 2018

1^{er} enfant : 39,40 € ; 2^{ème} enfant : 39,40 € ; 3^{ème} enfant : 19,70 € ; 4^{ème} enfant : gratuit. Forfait 1 semaine : 10,40 € ●



quelles sont les nouveautés?

FOCUS L'étude dirigée

Du temps supplémentaire pour apprendre! Voilà l'une des grandes nouveautés de la rentrée 2018-2019. Désormais, les deux écoles élémentaires de la Commune disposent d'un programme d'études dirigées. La ville est à l'initiative de ce dispositif qu'elle se charge de financer entièrement. Le critère financier ne devant être en aucun cas un frein à son accès. C'est sur la base du volontariat que plusieurs enseignants de Jules Ferry et de Libération, ont soutenu l'initiative, lui permettant donc de voir le jour. Comme le rappelle Saliha Arrada, Adjointe au Maire en charge de la vie scolaire « l'encadrement par des enseignants était l'une des conditions clés du projet ». L'idée de tisser un lien entre l'école et les familles se trouve effectivement au cœur des études

dirigées. D'une part parce que, le professeur, qui a une parfaite connaissance du niveau de ses élèves, propose à ceux en difficulté cette aide supplémentaire. Et d'autre part parce que les familles sont appelées à donner leur accord et à soutenir leurs enfants.

Ainsi, deux fois par semaine, de 16 h 30 à 17 h 30, après la classe, les écoliers — répartis en petit groupe de 5 — bénéficient d'un temps pour apprendre les leçons, revoir les chapitres du programme qui leur auraient posé le plus de problèmes ou encore pour mettre en place une méthode de travail, une façon d'améliorer leur capacité d'organisation, de réflexion et d'attention. L'étude dirigée est une aide personnalisée dédiée à l'enfant et réalisée dans des conditions de travail favorables. Elle peut également être cumulée aux Activités Pédagogiques Complémentaires — module de soutien scolaire différent de l'étude dirigée — mises en place par l'Education Nationale. ●

[Péri scolaire]

Une charte de vie pour se respecter les uns & les autres

L'apprentissage se fait tout au long de la vie, à chaque étape, à chaque instant. Les temps périscolaires ne font pas exception. Partant de ce principe, la Municipalité a mis en place une Charte de vie à destination des enfants et de leur famille. Elle établit les règles de bases pour une relation apaisée entre l'écolier et le personnel encadrant. L'idée est de responsabiliser les plus jeunes, de les impliquer davantage dans le

respect de l'autre — que ce soit avec un camarade ou bien avec un adulte — en suivant des règles de savoir-vivre. Cette initiative est née d'une réflexion menée par le personnel communal, le corps enseignant et les parents d'élèves.

Ainsi, un système de sanctions graduées a été imaginé de manière à matérialiser — sous forme de billets — tout manquement à la discipline, à la politesse envers le personnel. Sont également dans le viseur de ce procédé, les comportements perturbant le groupe ou le bon fonctionnement des activités auxquelles l'élève participe. Ainsi, de jaune (première mise en garde), à noir (convocation de l'enfant et des parents en mairie avec risque d'exclusion), les billets informeront enseignants et parents de l'attitude de l'enfant. ●

BONNE ROUTE À...

Début juillet, une fois l'école désertée de tout écolier, les enseignantes rangent, réorganisent et vident leur classe. Ce moment-là, Fabienne Vidal et Michèle Bergantino l'ont vécu de nombreuses fois! Autant d'années que n'en compte leur longue carrière au service de nos petits Villardiens. Cependant, à l'aube de ces grandes vacances 2018, pour ces deux enseignantes, ces instants étaient empreints de nostalgie... Derniers instants, au milieu des petits bureaux et des petites chaises: le temps de la retraite est venu... et bien mérité! Ainsi, le 6 juillet Fabienne et Michèle ont tiré leur révérence dans la joie et l'émotion. **Fabienne Vial** est entrée à l'École Normale en 1981 dans l'Héraut et rejoint Villard-Bonnot en 1992, en intégrant le corps enseignant de l'école maternelle Joliot-Curie,

puis Victor-Hugo en 2005. **Michèle Bergantino** intègre l'école élémentaire Libération en 1999. Elle aura à cœur d'éveiller les esprits des CP et CEI. Lors de la soirée, Saliha Arrada, adjointe au Maire chargée de la Vie Scolaire et Madame Simon-Ruaz, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 5e circonscription ont tenu à les féliciter pour le travail remarquable accompli jusqu'alors. Les souvenirs et les prises de paroles sont légion et pour cause! Chacun souhaite leur rendre hommage: collègues, écoliers et même d'anciens élèves venus tout spécialement! Belle et longue retraite à vous Mesdames! ●

République se dote de 2 nouveaux espaces

A chaque rentrée, son lot de nouveautés! Du côté de l'école maternelle République, basée à Lancey, ce sont deux nouveaux espaces qu'ont découverts le Directeur Stéphane Jacquier, son équipe ainsi que les écoliers! En effet, au premier étage, à côté de la bibliothèque, un ancien logement a été rénové et mis aux normes créant ainsi une nouvelle salle de classe. Cet aménagement a permis, au rez-de-chaussée, de libérer une pièce. Cette dernière est désormais un espace dédié au repos des petits. Une bonne nouvelle pour tous, puisque jusqu'alors à l'école, le « moment calme » se tenait dans la salle de motricité.



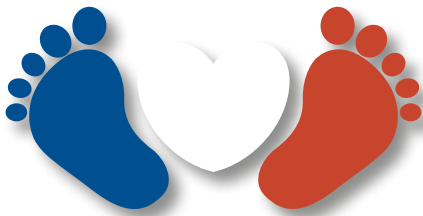
Le montant de l'opération, étude de projet et travaux, s'élève à 21 654 €. ●

[retraite]



FOCUS Etat Civil

Le baptême civil, également appelé « parrainage civil », est une création issue de la Révolution Française. Il est institué le 8 juin 1794, par le décret du 20 prairial an II. Il s'agit d'un acte symbolique, un moyen de célébrer la naissance d'un enfant et son entrée dans la communauté républicaine.



🕒 Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Le samedi de 9 h à 12 h
Permanence le mardi jusqu'à 18 h 30

☎ 04 76 45 79 45
📠 04 76 45 54 59
✉ etat-civil@villard-bonnot.fr
🌐 www.service-public.fr



**Quelques mots
de Robert Coquet**
8^{ème} adjoint
Référént du service
Etat-civil

Le baptême civil

En quoi cela consiste ?

Longtemps tombé en désuétude, le baptême civil connaît aujourd'hui, un nouveau souffle. S'il ne présente aucun caractère obligatoire pour les mairies; nombreuses sont celles néanmoins qui proposent ce service à leurs administrés. C'est dans la salle des mariages de la maison communale que la cérémonie a lieu. Le Maire ou un de ses Adjointes accueille les parents, l'enfant (peu importe l'âge) et les marraines et/ou parrains, prononce un discours sur les valeurs de la République et enfin les convie à signer le certificat de parrainage civil. Le document est alors remis aux parents, aux marraines et parrains. Un exemplaire peu également être édité pour l'enfant. Le baptême civil est ouvert à tous. Il suffit de prendre contact auprès du service de l'État Civil.

Qu'est-ce que cela implique ?

Étant donné qu'il n'est prévu par aucun texte de loi, le parrainage civil n'a pas de valeur légale. Il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil. Le certificat délivré le jour-J, ainsi que la tenue d'un registre officieux, ne présentent aucune valeur juridique. Le baptême civil ne lie donc pas les marraines et/ou parrains par un lien contractuel. Il s'agit, en fin de compte, d'un engagement moral d'ordre purement privé. Au regard de la loi, le vœu que prononcent les marraines et/ou parrains d'être présents pour l'enfant tout au long de sa vie, en cas de défaillance ou de disparition des parents, est donc symbolique.

Si les parents souhaitent désigner une marraine et/ou un parrain comme tuteur légal, ils doivent se rendre chez un notaire pour faire établir un testament ou une déclaration. ●

« Depuis 1792 la tenue des registres concernant les actes de naissance, de décès, de mariage, livret de famille etc. est la mission traditionnelle et bien connue du service de l'État Civil.

D'autres sont venues s'ajouter comme à compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement du pacte civil de solidarité (Pacs) et depuis le début 2018, les cartes d'identité ainsi que les passeports.

Le parrainage civil est certes moins connu mais n'en demeure pas moins un moment fort pour les participants. Bien souvent, j'ai devant moi

[VB 20-60]

Le destin fait parfois bien les choses !

C'est une belle histoire que celle de Claude et d'Yves. Une de ces histoires que l'on s'attend à découvrir dans un roman plutôt que dans la vie de tous les jours... et pourtant! Ils vivent dans la même commune, avaient tous deux 20 ans en 1960, mais ne se sont jamais rencontrés. Il aura fallu attendre un voyage à Annecy, organisé par l'association VB 20-60, pour que ce couple fasse connaissance! L'aventure se poursuit le 20 juillet dernier quand, entourés de leurs amis et membres du club, Claude et Yves échangent leurs vœux, lors d'une cérémonie où officie Clara Monteil (adjointe au Maire et adhérente de l'association) dans la salle des mariages villardienne! ●

[GRÉS'ATHLÉ]

Une fin de saison brillante pour les « masters »

On ne les arrête plus! Les sportifs de Grési'athlé ont fini la saison en beauté avec un beau palmarès pour les 4 masters que sont Angélique (4^{ème} place du pentalancer, catégorie femmes de + de 35 ans) et Julien Riaud (vice-champion de France du pentathlon, catégorie hommes de + de 35 ans), Vincent Lafranceschina (vice-champion de France du pentathlon, catégorie hommes de + de 45 ans) et Xavier Cauchy (5^{ème} place du pentathlon, catégorie hommes de + de 45 ans) lors des Championnats de France Masters! La cerise sur le gâteau? Ensemble, ils remportent le titre de Champions de France sur le 4 x 200 m! Félicitations à ces athlètes! ●

[CM ACCORDS]

« Blue Lake »

L'expérience maintes fois renouvelée a, cette année encore, créé l'enchantement à l'Espace Bergès à Lancey. En effet, le Centre Musical Accords a accueilli durant 3 jours les 90 jeunes musiciens du « Blue Lake fine arts camp », fin juin. Accompagnés de l'Orchestre juniors à cordes du CMA, les Américains ont interprété le divertimento de Mozart, Intermezzo de Cavallera, Rusticana de Mascagni et Nimrod de Wagan Williams, devant un public conquis. ●

le ou les enfants de couples que j'ai marié quelques années auparavant. Il m'est d'ailleurs arrivé de célébrer le même jour le parrainage des enfants après avoir marié les parents un instant plus tôt. J'ai le sentiment de suivre au cours de mon mandat les familles durant des étapes importantes de leur vie.

Les missions du service de l'État Civil ne s'arrêtent pas là. Chaque jour le personnel est à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches. » ●

[DON DU SANG]

Ils ont tenté la « Goutte humaine »

L'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Villard-Bonnot a pris la route en direction de Saint-Étienne, le 26 mai dernier. Les raisons d'une telle expédition ? Participer à la formation d'une goutte humaine, organisée par l'Union Départementale des Donneurs de sang bénévoles de la Loire. Ainsi, 2 973 personnes, vêtues d'un poncho rouge, étaient présentes sur la pelouse du stade Geoffroy-Guichard. ●



[FOOT]

La catégorie senior dans le giron de l'USBG

Une rentrée toute en challenges se profile à l'horizon pour l'USBG. En effet, alors que l'ancienne direction du club de foot clôturait la saison 2014-2015 avec la fermeture définitive de la catégorie Senior, suite à de graves incidents commis au stade Bœuf, la nouvelle direction — en place depuis 2 ans maintenant — tente de faire renaître une équipe pour la saison 2018-2019. Ainsi, Séverine Santiago (Présidente, photo ci-dessus) ainsi que les membres du bureau ont pour objectif la participation d'un effectif villardien lors du Championnat de District de l'Isère, en 6^{ème} division. Le club a d'ailleurs organisé plusieurs journées découverte/inscriptions fin août ainsi que début septembre. ●

[THÉÂTRE]

« Entre en scène » partagera son temps entre Bizet et Gérard Philipe

Durant le premier trimestre, la compagnie de théâtre donnera ses cours dans la salle Bizet, située derrière la mairie et jusqu'aux vacances de la Toussaint. Par la suite, l'association réintégrera la salle Gérard-Philipe, rue Rose-Blanc. Pour rappel, Entre-en-scène propose des cours pour les ados (lundi, de 18h à 19h 45), adultes (lundi de 19h 45 à 22h 15, niveau confirmé, mardi de 20h à 22h, niveau débutant) et enfants (mercredi de 10h à 11h30). ●

 www.cie-entre-en-scene.com

[JUMELAGE]

Séjour en Lombardie réussi !

Le Comité du jumelage entre Villard-Bonnot et Calamonaci n'en finit pas d'enchanter ses adhérents ! Spectacles, cours d'italien, cours de cuisine, soirées festives... et bien entendu des beaux voyages. Les projets fusent, mieux ils se concrétisent. Ainsi, ils étaient une cinquantaine à traverser les Alpes pour découvrir la Lombardie ! Au programme ? La visite de Milan et de ses nombreux trésors patrimoniaux, puis l'équipe a mis le cap sur le lac de Côme et Bellagio. ●

 Marilyne Vernia : 06 52 90 01 48
marilyne.chirafisi@laposte.net

[ROLLER-HOCKEY]

20 Ans déjà !

Ils étaient nombreux samedi 23 juin à venir célébrer le 20^e printemps des Dauphins du RCVB, au gymnase Frison Roche ! L'heure était aux souvenirs et bien évidemment au jeu ! Il faut dire qu'en 20 ans, le club de roller-hockey de Villard-Bonnot a vu passer des joueurs... et des champions ! Pour l'occasion, nombre d'entre eux avaient fait le déplacement pour revêtir le maillot de « l'équipe des légendes » et ainsi offrir un superbe match de gala au public. ●



[INITIATIVE]

Beau succès pour les Solida'toques Secours populaire !

Dimanche 3 juin se tenait le premier repas gastronomique des Solida'toques, au restaurant BBA à Crolles. Derrière ce nom se trouve un collectif qui rassemblait pour l'occasion trois restaurateurs : Jérémie Izarn (La Tour des sens, Tencin), Alain Jolly (BBA, Crolles), Dimitri Taquet (l'Envol des saveurs, Crolles), un fromager : Jean Rodriguez (Pâturages, Crolles), une pâtissière : Marie Blanchi (Domaine des Séquoias, Ruy-Montceau), un sommelier : Jean-François Ducloz (Terres des templiers, Lumbin) et un chocolatier-confiseur en la personne de Patrick Frenet (Confi-fruits, Crolles).

Ensemble, ils ont choisi de proposer un succulent repas à leurs convives, en faveur du Comité Belledonne-Grésivaudan du Secours populaire français ! Une initiative délicate qui a réuni 120 personnes et permis ainsi de récolter 3 600 € pour l'association. ●



[Médiathèque] Une rentrée tout en nouveautés

Les coups de cœur de nos bibliothécaires

[DVD]

Oh Lucy! de Atsuko Hirayanagi

A découvrir absolument : Ce film met en scène Setsuko qui mène une vie solitaire et sans saveur à Tokyo entre son travail et son appartement, jusqu'à ce que sa nièce Mika la persuade de prendre sa place à des cours d'anglais très singuliers, avec un professeur américain John. Elle s'éprend de celui-ci mais il repart aux États-Unis. Afin de le retrouver, Setsuko, accompagnée de sa sœur, se rend en Californie. Leur voyage prend une tournure de road movie et de folle virée avec des rencontres et des épisodes très savoureux et nombreux rebondissements. ●

[Manga ados]

Orange, de Takano Ichigo

Frais et intrigant : Qui n'a pas rêvé de modifier le passé ? Qui n'a pas eu envie de revenir quelques années en arrière pour changer un événement tragique ? Mais, si vous receviez une lettre de votre "moi" futur, y croiriez-vous ? Naho et ses amis vont pourtant vivre cette expérience. Mais y croient-ils vraiment ? Série en 5 tomes. ●

[Roman policier]

Brasier noir de Greg Iles (Actes Sud, 2018)

A dévorer sans modération : Penn Cage, ancien procureur et maire de Natchez, Mississippi, sa ville natale, a toujours considéré son père, le Docteur Tom Cage, comme un homme droit ayant le sens du devoir. Or celui-ci est accusé du meurtre de Viola Turner, l'infirmière noire qui travaillait avec lui dans les années soixante. Afin de sauver son père et de démontrer son innocence, Penn Cage va fouiller le passé de celui-ci. Avec maestria, Greg Iles entretient le suspense tout au long des 1000 pages de ce roman ambitieux. ●

[Jeunesse]

Le goût sucré de la peur, d'Alexandre Chardin

Louise n'a peur de rien. Elle découvre que son frère va faire une expédition secrète chez « L'ortie », une vieille dame qui possède un jardin rempli de succulents fruits. Mais cette vieille dame terrorise les enfants et les poursuit quand elle les attrape dans son jardin. Pourtant quand Louise la croise, elle a un peu peur mais elle doute que cette dame soit aussi monstrueuse que ça ! Une histoire terrifiante... d'amitié ! ●



BON plan

Le prêt de livres a domicile

Dans le même esprit que le portage de repas, le CCAS de Villard-Bonnot s'est, depuis plusieurs années maintenant, associé avec la médiathèque du Centre Socioculturel afin de proposer aux habitants un service de prêt de livres à domicile. Ainsi si vous aimez lire et que vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à sauter le cap !

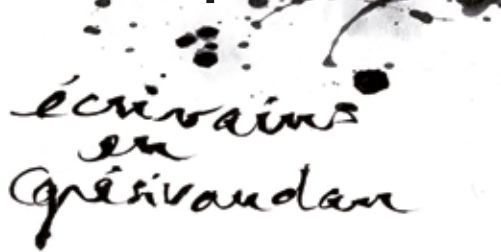
Comment cela se passe ?

Une fois par mois, Vanessa (qui s'occupe également du portage de repas) se déplace à votre domicile le jeudi ou le vendredi matin et vous apporte un choix de livres. La sélection qui vous est proposée est réalisée par les bibliothécaires. Ces dernières se basent sur un formulaire que vous aurez au préalable complété leur indiquant ainsi vos goûts en la matière !

[Infos pratiques]

- Inscription à la bibliothèque obligatoire.
- Formulaire fourni par la Mairie.
- Cotisation : 18 € par an (chèque à l'ordre du Trésor public).

Temps forts




Sur notre territoire, l'arrivée de l'Automne va de pair avec le retour d'« Écrivains en Grésivaudan ». Cet événement, impulsé en 2002 par les bibliothécaires locaux, propose des rencontres entre auteurs et lecteurs, durant plusieurs semaines. Des rendez-vous sont ainsi organisés dans la quasi-totalité des médiathèques du Grésivaudan. Des projets sont aussi menés avec les élèves et leurs enseignants, dans les établissements scolaires, mais également auprès de nos aînés, dans les maisons de retraite.

Cette année, Écrivains en Grésivaudan se tiendra du 10 octobre au 25 novembre. L'association éponyme a choisi « L'Amérique » pour thème : « L'Amérique réelle ou imaginée. Celle que dépeint la littérature américaine, celle que des auteurs français ont choisie pour cadre de leurs romans. ». Elle accueille également en résidence un auteur Chambérien :

Lionel Salaün, publié trois fois chez Liana Levi. L'écrivain est effectivement tout indiqué pour représenter la thématique 2018, puisque dans deux de ses 3 romans, les intrigues ont pour décor le pays de l'Oncle Sam. Pour cela, Lionel Salaün s'imprègne de la littérature américaine, de son cinéma, de sa musique. **Il sera rejoint par Théo Hakola, confrère américain vivant en France, le 24 novembre au Musée de la Houille-Blanche pour une journée débat rencontre.** Vous hésitez encore ? Sachez que des animations (balade photos), cafés littéraires, lecture musicale, émissions de radio avec des duos, des trios d'auteurs et la présence de libraires sont d'ores et déjà inscrits au programme ! ●

Restez à l'écoute !

La médiathèque Villard-Bonnot/Frogès organise et participe régulièrement à des manifestations littéraires et culturelles : le jardin des histoires, Giboulivre, les Arts du récit, Prix CE, Exposition « Arbres remarquables »... Pour suivre toute son actualité, rendez-vous internet ! ●

 <https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>
Lancey : 04 76 71 38 21
Brignoud : 04 76 71 54 54

« même pas peur ! » Prenez le risque, la nouvelle saison culturelle est sans danger ! Petit tour d'horizon

Musique & chanson

- « **Le cœur à l'outrage** », théâtre musical
 😊 HK
 🕒 vendredi 18 janvier à 20 h.
 ❖ Les drames de notre époque nous verront-ils nous renfermer sur nous-mêmes ou nous conduiront-ils plutôt à nous ouvrir à l'autre ?
- « **Le piano de Thomas** », concert
 😊 Thomas Perron
 🕒 dimanche 10 mars à 18 h.
 ❖ Thomas Perron est un pianiste compositeur... avec sa musique plutôt introspective, méditative, aux couleurs de musique de film, il met son monde à votre disposition avec beaucoup de générosité.
- « **Le mécano de la Général** », ciné-concert
 😊 Jean-Philippe Isoletta
 🕒 lundi 11 mars à 14 h.
 ❖ Peur d'être définitivement pris pour un lâche, Johnny s'en va t'en guerre : il se lance seul à la poursuite des voleurs...

Théâtre

- « **Comédiens** »
 😊 La Cie des Pièces Rapportées
 🕒 vendredi 9 novembre à 20 h
 ❖ Trac, disputes, réconciliations, galères, éclats de voix ou de rire... ou la vie d'une compagnie de théâtre amateur côté coulisses.
- « **Contagion** »
 😊 Compagnie Italique
 🕒 jeudi 22 novembre à 20 h
 ❖ La rumeur court. L'idée se propage comme une grippe. La rumeur dit que la jeunesse se radicalise. Elle ne passera pas par moi !
- « **Citrons, Citrons, Citrons, Citrons, Citrons** »
 😊 Cie Pieds Nus Assis Par Terre
 🕒 vendredi 1^{er} février à 20 h
 ❖ Accoutumés à la liberté d'expression, impossible d'imaginer qu'une règle nous oblige à ne dire que 140 mots par jour.
- « **Sea... Shepherd 77** »
 😊 Cie Entre-En-Scène
 🕒 vendredi 22 mars à 20 h
 ❖ Les gens ne se rendent pas compte des dangers qui menacent nos océans ni la gravité de la situation. Ou plutôt si, mais ils s'en foutent. Paul Watson

Humour

- « **Que demande le peuple ?** »
 😊 Guillaume Meurice
 🕒 samedi 1^{er} décembre à 20 h.
 ❖ Et si la communication de notre temps était le poison de notre démocratie.
- « **Dans la peau de Cyrano** »
 😊 La Compagnie qui va piano
 🕒 vendredi 14 décembre à 20 h.
 ❖ Pas facile d'être un nouveau de la classe, surtout quand on bégaie et qu'on est inscrit d'office au cours de théâtre !
- « **Manger** »
 😊 Cie Zygomatic
 🕒 vendredi 5 avril à 20 h.
 ❖ Sommes-nous prêts à tout avaler ?

Jeune public

- « **J'ai trop peur** », théâtre et humour
 😊 Cie du Kaïros
 🕒 jeudi 14 février à 18 h 30.
 ❖ Rentrer en sixième ! C'est carrément l'apocalypse, la fin du monde quoi !
- « **DOT** », danse, théâtre et vidéo
 😊 Maduixa teatre
 🕒 vendredi 29 mars à 9 h 15 et 10 h 45
 ❖ Cet inconnu un peu déroutant va permettre à Laïa de dépasser ses appréhensions. Ils créeront un monde haut en couleur.
- « **Mines de rien** »
 😊 La Fabrique des Petites Utopies
 🕒 vendredi 24 mai à 20 h
 ❖ Quand on entre dans la vie de Camille, ce n'est pas Rien !

Clownesque et burlesque

- « **Corverst** », cirque burlesque
 😊 Cie Lezartikal
 🕒 vendredi 24 mai à 20 h
 ❖ Quand on entre dans la vie de Camille, ce n'est pas Rien !
- « **Maure Aura** », clown
 😊 Association des Clous
 🕒 jeudi 20 décembre à 20 h
 ❖ Le clown, c'est l'art de se mettre dans la merde. Michel Dallaire

Programmation complète
de la saison 2018-2019
www.espace-aragon.fr

Frissonnez, tremblez, riez... ressentez ! La nouvelle saison culturelle de l'Espace Aragon aura donc pour fil rouge la peur. Ici, il n'est pas seulement question d'une peur qui paralyse. L'émotion est bien plus complexe : aller plus loin, se dépasser, s'interroger... à l'instar du rôle de la Culture, en somme.



« MÊME PAS PEUR » C'EST AUSSI...

...des spectacles et du cinéma pour les scolaires, des expositions, Le Printemps des Arts, Le Festival du Film pour Enfants, les Soirées cinéma, Écran Total, Ciné-classique, Ciné-J, Passeurs d'images les dimanches matin au cinéma...

Retrouvez toute la programmation dans chaque numéro du VB Infos !

A vos Agendas !

MAISON BERGÈS MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

A [MUSÉE] VOUS !

La force de l'eau la force de l'art

Visite guidée du musée sous la conduite
d'un guide professionnel.

Dimanches 14 octobre, 11 novembre et
9 décembre à 15 h 30 (durée une heure)

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments
historiques, l'ancienne habitation de la famille Bergès
vous plonge dans le bouillonnement intellectuel,
technique, social et artistique de l'entre-deux siècles :
la fin du 19e et le début du 20e. Vous partez à la
rencontre d'Aristide Bergès, promoteur de la houille
blanche et de l'hydroélectricité.

3,80 € par personne, dans la limite des places disponibles.

Duo Françoise Masset & Nanja Breedijk

Musique classique/romantique

Samedi 27 octobre, 17 h (durée une heure)

La romance en musique, considérée comme l'ancêtre de
la mélodie, a été très en vogue dans les salons de la fin
du XVIII^e jusqu'au milieu du XIX^e siècle. L'amour en est le
sujet principal, avec quelques apparitions de personnages
historiques ou héros de romans. La musique écrite sous
forme de strophes se veut touchante, la mélodie prime.

La harpe, instrument de prédilection des têtes
couronnées féminines, de la Reine Marie-Antoinette à la
Reine Hortense en passant par l'Impératrice Joséphine,
est souvent la complice privilégiée du chanteur.

Les romances de la poétesse Marceline Desbordes-
Valmore (1786-1859) inspirent de nombreux musiciens
dont sa grande amie Pauline Duchambge.

Concert organisé par l'AIDA dans le cadre
des « Allées chantent », un tour d'Isère en 80 concerts.
Gratuit, dans la limite des places disponibles



[Restez connecté !]

MAISON BERGÈS

Musée de la Houille Blanche

40, av. des Papeteries - Villard-Bonnot

04 38 92 19 60

www.musee-houille-blanche.fr

Dans votre commune

Commémoration de l'Armistice de 1918

dimanche 11 novembre

10 h 45 : place du 24 Août à Brignoud

11 h : Monument aux morts, rue Pasteur à Villard-Bonnot

Un apéritif sera servi au restaurant scolaire Jacques-Prévert

Conseils municipaux

mardi 30 octobre à 18 h 30 / vendredi 14 décembre à 18 h

Salle du conseil, 1^{er} étage de la Mairie



Festivités

Foire d'automne

samedi 13 octobre, à partir de 8 h

Venez découvrir les saveurs et les couleurs de l'automne dans les rues de
Brignoud. Animations, manèges, buvette et restauration sur place.

Marché de Noël

samedi 15 décembre, à partir de 14 h

Venez déambuler dans les allées du marché, place du 24 Août et place Jean-
Moulin, pour peut-être trouver des idées de cadeaux, déguster des spécialités
locales ou simplement pour partager un verre de vin chaud...

Les nombreuses animations n'attendent que vous ! Cette année Le Marché de
Noël accueille « La Fabrique des Lutins ». Le Père Noël rencontrera les enfants
de 14 h 30 à 16 h 30 dans son chalet. Prêtant une oreille attentive à leurs souhaits,
il distribuera des gourmandises ! Un photographe professionnel sera présent
pour réaliser des portraits gratuitement.

Colis de Noël

samedi 15 décembre, à partir de 10 h à 12 h

École République, à Lancey ainsi qu'à la salle Désiré-Granet, à Brignoud.



elusvb@outlook.fr

Jean-Claude Torrecillas
Annie David
Gisèle Minassian
Jean-Pierre Miozzo
Alain Jolly



Au jour de la mise sous presse de ce numéro de votre magazine VBinfos le groupe « Citoyenneté Développement durable Solidarité » ne nous a pas remis d'article pour la rubrique [Libre expression].

Cet espace leur est réservé et n'est de fait pas exploité pour d'autres articles d'information sur la vie de votre commune. ●

Suite à l'expression politique de la minorité parue dans le n° 78 du VB infos, nous confirmons, sachant que cela n'est pas un « scoop », qu'il y a bien une minorité (5 conseillers à VB) dans notre équipe municipale. Il en est ainsi dans toutes les communes de France de notre strate.

Pour en revenir à la réception des nouveaux habitants, nous organisons effectivement ce rendez-vous d'accueil, non pas comme dit et annoncé chaque année, mais tous les deux ans, afin de présenter Villard-Bonnot, son passé industriel, ses caractéristiques particulières, son positionnement dans la Communauté de communes.

Cet accueil bi-annuel est organisé depuis l'origine de cette initiative par le bureau municipal (Le Maire et les Adjointes), c'est-à-dire par le gouvernement de la ville augmenté d'un conseiller référent de chaque quartier. Ceci afin de présenter les adjointes et les délégations se rapportant à chacun d'eux et ainsi faciliter l'intégration des nouveaux habitants. Nous affirmons que cette présentation ne revêt aucun caractère politique. Que chacun en soit assuré.

D'autre part, revenir sur un événement comme l'inauguration du centre de secours des sapeurs-pompiers, près d'un an après en tâchant d'insinuer que les représentants de la minorité auraient volontairement été écartés de l'inauguration par une indécatesse appelle de notre part une clarification.

En effet, le Maire et seulement quelques adjointes étaient invités et non pas invitants à cette manifestation. La responsabilité des invitations incombait exclusivement au Préfet, au Président du département et au Colonel du SDIS.

Merci chère Villardienne et cher Villardien de nous avoir lu jusqu'au bout mais cette mise au point était nécessaire. ●



Vos élus

Daniel CHAVAND
Maire de Villard-Bonnot

Les adjoints

Michèle COUVERT, 1^{ère} adjointe
Affaires Sociales, Petite Enfance et Personnel communal. Vice-présidente du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Paul RAMOUSSE, 2^{ème} adjoint
Travaux, Eau et Assainissement

Saliha ARRADA, 3^{ème} adjointe
Vie scolaire et périscolaire, Jeunesse

Patricia BAGA, 4^{ème} adjointe
Finances

Daniel MODESTO, 5^{ème} adjoint
Environnement, Cadre de vie, Sécurité, Foires

Frédéric CEVA, 6^{ème} adjoint
Urbanisme

Clara MONTEIL, 7^{ème} adjointe
Logement, Communication, Jumelage

Robert COQUET, 8^{ème} adjoint
Commerce et artisanat, Animation et promotion de la ville, Relations avec les quartiers, Parrainage du 7^{ème} BCA, correspondant Défense

Brigitte BOESSO, conseillère déléguée
Vie associative, sport et culture

Les Conseillers de la majorité

Nicole BOIRIN, **Christian VERNEREY**,
Cyrille TINTILLIER, **Marc CASTELOT**,
Brigitte BALBO, **Nelly CARRAT**, **Patrick BEAU**,
Béatrice SOLLIER, **Pascale LANGUILLE**,
Arnaud BERNARD, **Valérie MAUMON**,
Eric POLONI, **Anne-Hélène ANTONI**,
Bernard BARACCO.

Les Conseillers de la minorité

Jean-Claude TORRECILLAS,
Jean-Pierre MIOZZO, **Annie DAVID**,
Alain JOLLY, **Gisèle MINASSIAN**.
● elusvb@outlook.fr

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ secretariat@villard-bonnot.fr



Mairie de Villard-Bonnot

20 boulevard Jules Ferry
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

Services administratifs

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax: 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

Etat Civil - Affaires Générales

- ☎ Permanences le mardi de 17h à 18h30 et le samedi de 9h à 12h

Services techniques

- ☎ 04 76 45 79 46 - Fax: 04 76 13 02 07
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

Service Logement

- ☎ Permanences : mardi mercredi et vendredi de 9h à 12h jeudi de 13h30 à 17h

Périscolaire

- ☎ Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vie associative

- ☎ Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h

Urbanisme

- ☎ Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- ☎ Accueil physique sur rendez-vous uniquement
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

Permanences

Catherine Kamowski (REM)

Député de la 5^{ème} circonscription

Membre de la commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République.

Permanence en circonscription

- ☎ 1, rue Conrad-Killian à Saint-Martin-le-Vinoux
- ✉ ciroco3805@gmail.com

Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- ☎ Le 1^{er} samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M. Boucharlat

- ☎ Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

SDH

M. Salerno

- ☎ Le mercredi de 11h à 12h
- ☎ 56bis, av d'Espagne à Villard-Bonnot



Pharmacies de garde

Attention: ce planning peut changer

Les gardes sont exécutées du samedi soir au vendredi soir de la semaine suivante.

- ☎ 39 15
- 🌐 www.3237.fr
- 🌐 www.villard-bonnot.fr
- 📄 Onglet [A votre service]
- 📄 Rubrique [Pharmacies de garde]

Octobre

- D 21 Phie Charmettes (04 76 77 44 59) ... Domène
- D 28 Phie Fontaine Amélie (04 76 52 28 62) ... Saint-Ismier

Novembre

- J 1 Phie de Froges (04 76 45 71 44) ... Froges
- D 4 Phie Houille-Blanche (04 76 71 43 10) ... Lancey
- D 11 Phie Plemer (04 76 52 20 17) ... Saint-Nazaire-les-Eymes
- D 18 Phie Silvestre (04 76 77 23 08) ... Domène
- M 25 Phie Blanchard (04 76 71 40 75) ... Champs-Près-Froges

Décembre

- D 2 Phie de l'Orchidée (04 76 71 43 36) ... Lancey
- J 9 Phie Djian (04 76 52 23 42) ... Saint-Ismier
- D 16 Phie Ferradou (04 76 77 26 39) ... Versoud
- D 23 Phie Luu Duc (04 76 08 01 59) ... Crolles
- M 25 Phie de Brignoud (04 76 71 40 03) ... Brignoud
- D 30 Phie Belle Etoile (04 38 92 02 15) ... Crolles

Janvier

- M 1 Phie Centrale (0476772326) ... Domène

Déchets

Ordures ménagères

- ☎ jeudi matin

Bac bleu « Je trie »

- ☎ vendredi matin

Encombrants: inscription obligatoire

- ☎ 04 76 45 79 46 (services techniques)

Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr

Service des eaux du Grésivaudan

Antenne de Villard-Bonnot

ZA Grande-Île - 23, rue Paul-Hérault
38190 Villard-Bonnot

- ☎ Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- 🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux



Correspondant local: Jean-Paul Filippi

- ☎ 06 75 70 21 83
- ☎ jpff-hh@live.fr

Etat Civil

• NAISSANCE •

- MEYZONET Clément 27/05/18
- TERRIER Jacob 10/06/18
- WARIN Nathaël 23/06/18
- RENZETTI PENHA Giulia 02/07/18
- MARCHAL Clément 11/07/18
- SCHUHMACHER Emma 27/07/18
- DI MARCO Gianni 26/08/18
- LE GUÉHENNEC Lise 18/08/18

• DÉCÈS •

- EFFRANCEY Albert 20/05/18
- MINISSINI Adélie, épouse BALDASSO 21/05/18
- CÉZARD Germaine, épouse PILOT 27/05/18
- SAUZIÈRE Antoinette, épouse RUELLE 24/06/18
- CHEVALIER Michel 26/07/18
- PIASANTIN Antoine 09/08/18
- VOLLAIRE Danielle, épouse SAINVOIRIN 12/08/18
- ANAR AKDIM Malika, épouse MILLIOT 30/08/18
- HYVERNAUD Eliane, épouse PLAUSSU 01/09/18
- LAVANCHY Georges 17/05/18
- BRIARD Georgette, épouse BINDI 04/08/18
- GAFFARD Christian 05/09/18

• MARIAGES •

- LANGUILLE Séverine & MONFRAIX Yannick 19/05/18
- LAGRANGE Alain & SALTANOVA Natalia 26/05/18
- GIRAUD Fabien & VEQUAUD Emilie 09/06/18
- RODRIGUEZ Alexandre & BOUAMMAR Alicia 09/06/18
- GONTHIER Cyril & CLOT Sophie 23/06/18
- ARANEGA Cédric & GHIOTTI Vanessa 23/06/18
- BAKIRCI Sébastien & COUVÉE Lucile 30/06/18
- BEYER Wilfried & BOSSARD Julie 07/07/18
- COLLET-BEILLON Yves & COLLOMB-DES-MOUILLES Claude 21/07/18
- MUNDA Guillaume & SAO PEDRO Laura 21/07/18
- GUERENTE Etienne & MILLIOT Mélissa 18/08/18

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

✉ com@villard-bonnot.fr - 04 76 45 79 45

Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35



- ☎ 0820 08 38 38
- 🌐 www.transisere.fr et www.vfd.fr



- ☎ 0 800 941 103
- n° vert, service et appel gratuits
- 🌐 www.tougo.fr
- 🌐 www.transportsdugresivaudan.fr

Les horaires des bus sont également disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45